



Organisme de bassins versants
des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon

Procédure pour le prélèvement et l'identification d'un organisme aquatique à distance

Été 2020



La menace que représente la propagation des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) dans les lacs et cours d'eau est de plus en plus préoccupante. D'ailleurs, le myriophylle à épis est déjà présent dans une quarantaine de lacs de la grande région des Laurentides. Afin de prévenir l'envahissement d'un plan d'eau par des PAEE, il incombe d'effectuer des patrouilles de surveillance, idéalement chaque année, afin d'identifier les plantes aquatiques d'un plan d'eau et de déceler rapidement la présence d'une PAEE, si tel est le cas. Ce document vous servira d'outil lors de vos patrouilles de surveillance, en vous expliquant comment prélever et photographier adéquatement un organisme aquatique à des fins d'identification à distance. Lorsque vous avez un doute au moment de l'identification d'un organisme aquatique, simplement suivre le protocole énoncé ci-dessous pour photographier le spécimen adéquatement, puis faites parvenir vos photographies à l'organisme de votre choix afin que celui-ci puisse vous aider à identifier correctement l'organisme aquatique en question. Pour voir une version vidéo de ce protocole, visiter notre site web www.rpns.ca ou notre chaîne [Youtube](#).

Matériel suggéré pour le prélèvement et l'identification

- ❖ Bac de plastique blanc
- ❖ Petit râteau à feuilles
- ❖ Règle de 30 cm
- ❖ Contenant de plastique avec couvercle ou sac style « Ziploc »
- ❖ Appareil photo ou téléphone intelligent
- ❖ Crayon et feuille de notes
- ❖ Gants pour la manipulation d'espèces inconnues
- ❖ Sac à ordures
- ❖ GPS ou tout autre appareil équivalent



Étape 1 – Prélever l'organisme aquatique

1.1. Photographier l'organisme dans son environnement naturel



- Photographiez l'organisme aquatique que vous voulez récolter dans son environnement naturel à l'aide d'un appareil photo ou d'un téléphone intelligent.

1.2. Récolter l'organisme



- Récoltez toutes les parties de l'organisme à l'aide du petit râteau à feuille ou de vos mains.
**Par exemple, dans le cas d'une plante, récolter les tiges, les feuilles, les bourgeons ainsi que les fleurs.
- Prenez votre temps pour ne pas abîmer le spécimen et le garder intact.

1.3. Disposer correctement de tous les fragments en surplus



- Ne remettez pas à l'eau tous les fragments en surplus qui ont pu être générés par la récolte de l'organisme aquatique.
- Disposez des fragments en surplus dans un sac à ordures afin d'éviter la propagation d'une possible espèce aquatique exotique envahissante.



Étape 2 – Photographier l'organisme aquatique

Cette étape peut s'effectuer directement dans l'embarcation, ou à la maison. Si vous décidez de l'effectuer à la maison, simplement mettre l'organisme prélevé dans un contenant de plastique ou dans un sac de type « Ziploc » avec un peu d'eau, afin de le conserver et le transporter adéquatement. Une fois sur place, effectuer vos photographies selon les étapes suivantes.



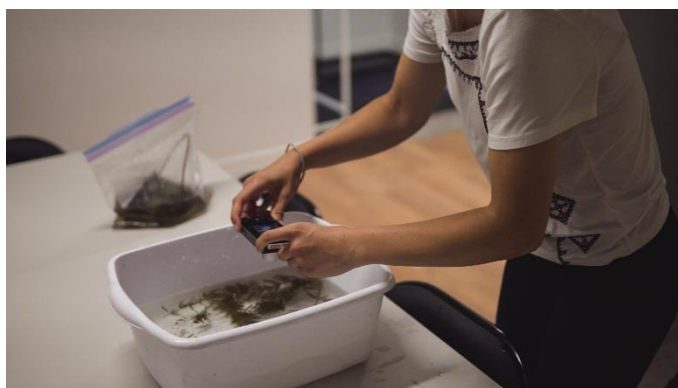
2.1. Déposer l'organisme dans le bac blanc



- Déposez l'organisme prélevé dans le bac blanc, avec de l'eau, et bien le rincer pour le dégager de tout débris.
- Placez-le de façon à ce que toutes ses parties soient bien visibles.
**N'hésitez pas à détacher certains morceaux pour faciliter la prise de photos.
- Ajoutez la règle dans le bac, afin de donner un repère des proportions.

**Si vous n'avez pas de règle à votre disposition, simplement utiliser votre main lors de la prise de photos.

2.2. Effectuer les photographies



- Photographiez l'organisme dans son ensemble à l'intérieur du bac blanc.
- Prenez en photo chacune de ses parties distinctes ; tige, feuilles, fleurs, etc.
**N'hésitez pas à prendre plusieurs photos sous différents angles.

À la page 6 de ce document, il est possible de consulter quelques exemples de photographies.

Une fois les photos prises, il est recommandé de conserver le spécimen dans son sac ou contenant de plastique jusqu'à ce que l'identification soit confirmée.



Étape 3 – Disposer correctement de l'organisme

3.1. Disposer correctement de l'organisme aquatique et de tous ses fragments en surplus



- Mettez l'organisme aquatique que vous avez prélevé et photographié, de même que tous ses fragments en surplus, dans un sac à ordures.
- Disposez de ce sac à ordures dans le **bac à déchets**.



Exemples de photographies



Crédits photos pour l'entièreté du document: Guillaume Gendreau-Lefèvre (OBV RPNS)

